

4-b-1 - Plan des servitudes d'utilités publiques

Approuvé par le conseil municipal du 24 novembre 2011
Mis à jour le 26 janvier 2017
Mis à jour le 12 octobre 2017
Mis en compatibilité le 30 mars 2022
Modifié le 20 juin 2024




Echelle : 1/7 500 ème

- Monument historique classé
- Monument historique inscrit
- Terrain classé Monument historique
- Monument naturel et site classé
- Monument naturel et site inscrit
- Servitudes aéronautiques de dégagement

VERSAILLES

- Monument historique classé (périmètre des abords de 500 m)
- Monument historique inscrit (périmètre des abords de 500 m)
- Terrain classé Monument historique
- Monument naturel et site classé
- Monument naturel et site inscrit
- Servitudes aéronautiques de dégagement



Projet de création d'une zone de garde radioléctrique et d'une zone secondaire de dégagement de la station hertzienne Guyancourt EDF délimitée par un cercle de 1000 mètres de rayon.

Projet de création d'une zone de protection radioléctrique de la station hertzienne Guyancourt EDF délimitée par un cercle de 3000 mètres de rayon.

Projet de création d'une zone de protection radioléctrique de la station hertzienne Guyancourt EDF délimitée par un cercle de 3000 mètres de rayon.

Zone spéciale de dégagement de la liaison hertzienne RESEAU EDF de Guyancourt - Ironçon Guyancourt-Meudon, délimitée par un couloir de 200 mètres de large.

Projet de servitudes radioléctriques de protection contre les interférences liées à l'aérodrome de Versailles-Mattan (voir l'état actuel)

Projet de servitudes radioléctriques de protection contre les interférences liées à l'aérodrome de Versailles-Mattan (voir l'état actuel)

